

Les lingettes ne doivent pas être jetées dans les toilettes

Dans le cadre du contexte sanitaire et en application des gestes barrières, de nombreux habitants utilisent des lingettes désinfectantes pour nettoyer les surfaces ou se laver les mains. Des pratiques vertueuses sauf lorsque ces lingettes sont jetées dans les toilettes.

Même estampillées « biodégradables », les lingettes nettoyantes et/ou désinfectantes ne se désintègrent pas assez vite (3 mois en moyenne) et bouchent les canalisations d'écoulement des eaux usées (voir photos ci-contre). Il faut donc impérativement jeter ces textiles à usage unique dans la poubelle noire, celle prévue pour les déchets ménagers non recyclables, et non dans les toilettes, pour éviter d'obstruer les réseaux d'assainissement.

Avec ce geste de tri, les habitants aident les agents de Lorient Agglomération chargés de l'eau potable et de l'assainissement, actuellement en effectifs réduits du fait de la crise sanitaire, à limiter les interventions pour déboucher les réseaux de canalisations et à se dédier pleinement aux urgences.

En jetant les lingettes à la poubelle, les habitants agissent également directement pour la préservation de l'environnement. En effet, les lingettes perturbent le fonctionnement des postes de relevage et des stations d'épuration, en imposant des interventions plus fréquentes des agents sur les équipements de dégrillage (étape du traitement qui permet de retenir les plus gros déchets contenus dans les eaux usées). Les stations d'épuration traitent biologiquement les eaux usées avant de rejeter les eaux épurées dans le milieu naturel. Or, une quantité excessive de lingettes peut avoir un impact sur l'efficacité du traitement.

Enfin, les lingettes jetées dans les toilettes coûtent cher en intervention à Lorient Agglomération. Les seules opérations d'entretien des réseaux et postes de relevage mobilisent 7 agents à l'année. Qui plus est, le propre branchement d'assainissement des particuliers peut également s'obstruer, engendrant des désagréments nombreux (mauvaises odeurs, débordements des eaux usées...) et des réparations qui seront dans ce cas à leur charge.

Des alternatives à l'utilisation des lingettes nettoyantes existent. Pour se laver les mains, l'eau et le savon sont à privilégier et pour nettoyer les surfaces, les produits d'entretien écologiques (vinaigre blanc, savon noir, produits éco-labellisés...) doivent être favorisés.

- D'après la WWF, les lingettes jetables sont 12 à 16 fois plus chères et créent 20 fois plus de déchets que les nettoyants classiques.
- Selon l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), les lingettes et les couches culottes représentent plus de 10 % des ordures ménagères des français.
- En 2018, des lingettes jetées dans les toilettes ont provoqué un début de pollution dans un cours d'eau du Morbihan.

Contact presse Lorient Agglomération :

Myriam Breton-Robin - 02 90 74 73 68 - 06 01 19 30 08 mbretonrobin@agglo-lorient.fr

<https://www.lorient-agglo.bzh/actualites/espace-presse/>

